

Identification de l'organisme qui passe le marché : Grand Poitiers communauté urbaine La Centrale d'Achats, 84 rue des Carmélites, 86000 Poitiers

Objet du marché : Impression, de reprographie, de numérisation et de façonnage du Plan Local d'Urbanisme (PLU), de Règlement Local de la Publicité Intercommunal (RLPI), de plans divers et autres supports administratifs

Durée du marché : 4 ans compter de la notification du marché sans pouvoir excéder le 31 décembre 2028

Nombre et consistance des lots : sans objet

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Une nouvelle fonction DUME est à la disposition des candidats sur la plateforme de dématérialisation de Grand Poitiers (<https://www.marches-securises.fr>). Grâce à cette fonction, les candidats ne sont plus obligés de déposer les documents de candidature, seul leur numéro de SIRET leur est demandé. Les documents administratifs en candidature DUME seront téléchargés par le pouvoir adjudicateur sur la plateforme après attribution. En cas de candidature classique, ils seront à fournir par le candidat retenu après attribution du marché. Pas de signature électronique des offres ou des candidatures lors de la remise des offres. Mais le futur attributaire du marché devra acquérir un certificat de signature électronique pour signer le marché après attribution.

Critères de sélection : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- valeur technique 50 %
- prix des prestations 40 %
- développement durable 10 %

Date limite : 06/01/2025 à 16 heures

Renseignements divers : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le ou les candidats les plus intéressants.

La méthodologie d'analyse des critères de jugement des offres est précisée dans le règlement de consultation.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire avec mandat administratif.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article R2192-12 du Code de la commande publique.

Les prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix sont fermes.

Adresse Internet : Dossier téléchargeable sur le site www.marches-securises.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 12/12/2024